

Déclaration sur la prévention de la violence au travail

Section	Politique publique	Diffusion	Public
Approbation du conseil	29 novembre 2007	Champ d'application	Public
Mise en application	29 novembre 2007	Personne-ressource	Gérant ou gérante de succursale, Directeur ou directrice
Révision			
Mise en application			
Politiques, procédures et lignes directrices connexes			
Formulaires connexes			

La Western Counties Regional Library reconnaît que la violence au travail est un danger pour la santé et la sécurité au travail qui peut causer des dommages physiques et moraux.

Nous considérons tout acte ou toute menace de violence au travail comme inacceptable.

Nous nous engageons à travailler pour prévenir la violence au travail et à réagir de façon appropriée s'il y a la violence au travail. Tous les efforts sont déployés pour identifier les risques possibles et instaurer des procédures pour éliminer ou minimiser ces risques.

Tous les membres du personnel de la Western Counties Regional Library sont responsables de créer et de maintenir un environnement sécuritaire.